



# Invitation régionale physique

Samedi le 18 janvier  
2025

Piscine Édouard-  
Montpetit  
6100 Av. Pierre-De Coubertin,  
Montréal, QC H1N 1S4

Junior et senior

# CAEM



Le Club aquatique de l'est de Montréal a le plaisir de vous convier à son invitation régionale de sauvetage sportif physique pour toutes les catégories (junior et senior).

Nous accueillerons à bras ouverts tous les bénévoles. N'hésitez pas à en parler à votre entourage. Veuillez remplir le formulaire suivant: <https://form.jotform.com/243375756299069> ou vous pouvez contacter l'adresse suivante [caem.sauvetagesportif@gmail.com](mailto:caem.sauvetagesportif@gmail.com) pour toutes questions ou commentaires.

Nous demandons à chaque club d'amener 1 bénévole par tranche de 5 athlètes pour le bon déroulement de la compétition. Chaque bénévole manquant pourrait occasionner une pénalité de 25\$. Nous ne pouvons pas faire la compétition sans bénévole 😊

La compétition est homologuée par la Société de sauvetage. Les règlements décrits dans les Règlements des compétitions de sauvetage sportif au Québec (édition novembre 2024) seront en vigueur. Tous les athlètes doivent être accrédités auprès de la Société de sauvetage afin de pouvoir participer à la compétition.





## LIEU DE L'ÉVÉNEMENT :

Piscine Édouard-Montpetit  
6100 Av. Pierre-De Coubertin, Montréal, QC H1N 1S4  
Le bassin est de 25 mètres.

## HORAIRE DE L'ÉVÉNEMENT :

7 h 45 : Arrivée des compétiteurs  
8 h : Réunion des capitaines  
8 h à 8 h 30 : Période d'échauffement  
8 h 30 : Début des épreuves  
12 h 30 : Pause dîner  
13 h 30 à 14 h : Période d'échauffement  
14 h : Reprise des épreuves

## RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX :

Les règlements appliqués tout au long de notre compétition seront ceux contenus dans le Manuel des Règlements en Sauvetage Sportif disponible sur le site de la Société de sauvetage. Ainsi, chaque participant doit être accrédité dans le volet Sauvetage Sportif de la Société de sauvetage. Les adaptations nécessaires liées aux mesures sanitaires et à la distanciation vous seront expliquées sur place lors de l'événement.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Vous devez nous faire parvenir votre réponse au Jotform suivant: <https://form.jotform.com/243375885909272> avant le 11 janvier 2025. Vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante si vous avez des questions concernant l'événement [caem.sauvetagesportif@gmail.com](mailto:caem.sauvetagesportif@gmail.com).

Dans le Jotform, il y a un onglet par catégorie pour y inscrire vos athlètes. Inscrivez un temps seulement vis-à-vis les épreuves auxquelles vos athlètes veulent compétitionner. Si vous ne possédez pas de temps, inscrivez NT (no time). Ainsi, les cases vides correspondront aux épreuves que vos athlètes ne veulent pas faire. Veuillez indiquer les temps selon le format suivant : mm.ss,00.

Les frais d'inscription sont de 45 \$ par personne. Le paiement se fera le matin même de l'événement. Le mode de paiement accepté sera par chèque par virement Interac envoyé vers l'adresse courriel indiquée ci-dessus. Un seul paiement par club.

Veuillez noter que les clubs seront entièrement responsables du paiement pour tous les athlètes inscrits lors de la fermeture des inscriptions le 11 janvier 2025, et ce, malgré toute annulation de la part de l'athlète ou du club.

<p><b>RÈGLEMENTS</b></p> <p>La compétition est homologuée par la Société de sauvetage. Les règlements décrits dans les Règlements des compétitions de sauvetage sportif au Québec, dans le Manuel canadien de règlements de sauvetage sportif, et dans l'ILS Competition Rule Book seront en vigueur.</p>	<p><b>RULES</b></p> <p>The competition is sanctioned by the Lifesaving Society. The rules described in the Règlements des compétitions de sauvetage sportif au Québec, in the Canadian Lifesaving Sport Rule Book, and in the ILS Competition Rule Book will be in effect.</p>
<p><b>FORMAT</b></p> <p>Les procédures du plan d'urgence seront suivies. Les athlètes et les entraîneurs ont la responsabilité de connaître et de suivre le plan d'urgence.</p>	<p><b>FORMAT</b></p> <p>The procedures of safety plan will be followed. Athletes and coaches are responsible for making themselves aware of and following the safety plan.</p>
<p><b>GROUPES D'ÂGE</b></p> <p>Tous les athlètes doivent être accrédités auprès de la Société de sauvetage de leur province afin de pouvoir participer à la compétition. Les athlètes de 10 ans et moins (combinés), 11 à 12 ans (divisés par genre), 13 à 14 ans (divisés par genre), 15 à 18 ans (divisés par genre) et seniors ainsi que maîtres (combinés et divisés par genre) sont invités à s'inscrire.</p>	<p><b>AGE GROUPS</b></p> <p>All athletes must be accredited with their provincial Lifesaving Society to compete. Athletes 10 and younger (combined), 11 to 12 (by gender), 13 to 14 (by gender), 15 to 18 (by gender) and seniors as well as masters (combined and by gender) are invited to register.</p>
<p><b>FRANC JEU ET COMITÉ DISCIPLINAIRE</b></p> <p>Il est important que les compétitions se déroulent dans la bonne volonté et l'esprit d'équipe. Les athlètes, entraîneurs, officiels et bénévoles sont tenus de suivre ces règles lors des compétitions. Tout manquement aux règles sera rapporté au juge en chef qui pourra entreprendre une action.</p> <p>Lors de l'inscription, chaque club doit nommer un représentant des athlètes pour le comité disciplinaire, qui sera ensuite élu par les athlètes. Ce comité sera responsable d'assurer le respect du code de franc-jeu durant la compétition.</p>	<p><b>FAIR PLAY AND DISCIPLINARY COMMITTEE</b></p> <p>It is important that competitions be held in a spirit of goodwill and teamwork. Athletes, coaches, officials and volunteers are expected to follow these rules during competitions. Any breach will be reported to the chief referee, who may initiate action.</p> <p>All clubs must nominate an athlete representative for the disciplinary committee during registration, who will be elected by athletes afterwards. This committee is responsible for enforcing the fair play code throughout the competition.</p>
<p><b>POLITIQUE ANTIDOPAGE</b></p> <p>La Société royale de sauvetage Canada appuie le gouvernement canadien, la Commission nationale du sport, le Comité olympique canadien et l'Agence mondiale antidopage dans leurs efforts pour abolir le dopage dans le sport.</p>	<p><b>ANTI-DOPING POLICY</b></p> <p>The Royal Lifesaving Society Canada supports the Canadian government, the National Sports Commission, the Canadian Olympic Committee, and the World Anti-Doping Agency in effort to abolish doping in sport.</p>

Nous souhaitons remercier nos partenaires :

# CAEM

 SOCIÉTÉ DE  
SAUVETAGE



Mercier  
Hochelaga-Maisonneuve  
Montréal 



Rouge & Diable



opikawa

